

**ÉVALUATION DES PROGRAMMES
UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**Plan de mise en œuvre
des décisions du Conseil des gouverneurs**

Maîtrise en histoire - 25 janvier 2021



DÉCISIONS	ACTIONS PRÉVUES	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER
#1 Que le CES renouvelle le contenu des séminaires obligatoires HIST6002 et HIST6020.	<ul style="list-style-type: none"> • Des réunions de l'Uard d'histoire sont prévues pour discuter du renouvellement du contenu de ces deux cours. • • 	Jean-Luc Bonnaud (responsable de l'Uard d'histoire)	1 ^{er} septembre 2021
#2 Que le CES et la FESR revoient l'utilisation du Rapport d'avancement afin de le rendre plus efficace en tant qu'outil de balisage du parcours académique des étudiantes et étudiants.	<ul style="list-style-type: none"> • Des réunions de l'Uard d'histoire sont prévues pour discuter du renouvellement du contenu du rapport d'avancement et d'en préparer une nouvelle mouture. • Suite à ces réunions, le CES sera chargé de mettre en application les modifications (le cas échéant), en collaboration avec la FESR. • • 	Grégory Kennedy (président du CES d'histoire)	1 ^{er} septembre 2021
#3 Que le CES et la FESR revoient la répartition des fonds disponibles pour appuyer les étudiantes et étudiants inscrits	<ul style="list-style-type: none"> • Le président du CES est mandaté pour discuter avec la FESR de la répartition des fonds disponibles afin de promouvoir les études 	Gregory Kennedy (président du CES d'histoire)	1 ^{er} septembre 2021

Annexe G

<p>au programme de Maîtrise ès arts en histoire afin de favoriser le recrutement</p>	<p>supérieures.</p> <ul style="list-style-type: none"> • • 		
<p>#4 Que le CES élabore un guide de rédaction pour la thèse de Maîtrise ès arts en histoire en collaboration avec la FESR.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • LE CES d'histoire se chargera de préparer un guide de cheminement des étudiants à la maîtrise en histoire. • Ce document sera ensuite présenté à l'UARD pour approbation (ou modification). • 	<p>CES d'histoire</p>	<p>1^{er} septembre 2021</p>